

Loucheur défend sa fortune quand il cherche à sortir l'Etat du gouffre où il est tombé. Car c'est un gouffre, en vérité, que les yeux du public n'ont pas encore sondé.

Repassons ensemble, brièvement, la situation budgétaire de l'Etat pour 1923 :

	En millions de francs	
	1913	1922
Les dépenses civiles	1.900	5.800
Les dépenses militaires	1.800	5.000

Chacun sait que la guerre devait tuer le militarisme !

A côté de ces charges, qui ont progressé dans la mesure où la monnaie s'est dépréciée par rapport à la valeur des marchandises, il y a la dette publique.

De 1 milliard 300 millions en 1913, elle est passée à 12 milliards 340 millions !

Douze milliards, qui représentent l'intérêt des sommes prêtées par le capitalisme à l'Etat ; des impôts que les travailleurs et les consommateurs déboursent.

Le gouvernement calcule que les impôts ne produiront que 19 milliards. Le déficit budgétaire avoué dépasse 4 milliards et demi que la Chambre vient de se résoudre après de fameux débats, à combler par une émission de bons du Trésor, c'est-à-dire l'emprunt !

Il s'agit là du budget ordinaire, du budget qui est le frère des budgets d'avant-guerre.

A ces dépenses, s'ajoutent les dépenses portées au budget spécial des dépenses recouvrables, qui sont à la charge de l'Allemagne, et qui représentent pour 1923 une somme de 10 milliards. Ces 10 milliards sont l'intérêt des sommes empruntées pour les dommages de guerre.

A cela il faut ajouter les dépenses pour l'entretien des armées d'occupation : (800 millions), les crédits additionnels, les intérêts des avances au fonds commun des chemins de fer, le remboursement annuel de 2 milliards à la Banque de France, la dette extérieure commerciale qui s'élève à 1.150 millions.

Ce n'est pas tout ! Il y a encore le paiement de dommages de guerre fournis et par conséquent empruntés par le Crédit National (8 milliards), et les emprunts émis pour leur propre compte par les groupements de sinistrés (4 milliards), au total 12 milliards immédiatement exigibles, à ajouter aux 18 milliards 400 millions cités plus haut.

Et pour ces 12 milliards, quelles ressources a-t-on trouvé ? Une autre émission de bons du Trésor !

Comprenez-vous ? L'Etat doit au capitalisme français 253 milliards ; il doit à l'étranger 130 milliards. Et l'an prochain il devra trente milliards de plus... et l'année suivante il faudra qu'il recommence...

Pessimistes, les capitalistes suivent cette course fantastique. Ils s'interrogent, ils se questionnent... L'Allemagne ne paiera pas...

L'Allemagne ne paiera pas ! Monsieur Bokanowski l'a dit en toutes lettres. Ce qu'elle pourra donner, compensera tout juste ce que la France déboursera encore.

LA CREANCE SUR L'ALLEMAGNE

Aux termes des accords de Londres, la valeur actuelle de la créance française sur l'Allemagne représente 78 milliards de francs-papier. C'est à M. Bokanowski que nous empruntons ce chiffre.

Si l'Allemagne pouvait se libérer tout d'un coup, c'est 78 milliards de francs-papier que nous recevrons d'elle.

Or qu'est-ce que nous devons encore aux sinistrés et aux pensionnés de guerre ?

Ecoutez le rapporteur général du budget :

« Pour les sinistrés, je prends des chiffres un peu moins élevés que ceux qui nous sont fournis par l'administration, je prends 55 milliards pour achever les régions libérées, pour réparer les dommages à la propriété privée comme à celle de l'Etat : routes, chemins de fer, gares, hôtels des postes, etc... »

« 55 milliards représentent la valeur actuelle de ce que nous aurions à dépenser pour les régions libérées. Et cette évaluation est optimiste. »

« Quelle somme faudrait-il, d'autre part, verser aujourd'hui pour assurer par la constitution d'un capital les pensions qui sont dues aux victimes de la guerre en vertu de la loi de mars 1919 ? Il faudrait 36 milliards. »

« Voilà les chiffres ; d'un côté 78 milliards à recevoir au maximum, d'autre part 91 milliards encore à payer. »

« Vous voyez que tout ce que nous avons dépensé dans le passé, si triste que cela soit, devra peser définitivement comme l'affirmait le gouvernement sur les épaules du contribuable français. » (Discours du 24 octobre 1922.)

C'est net ; c'est clair ! L'Allemagne ne peut pas payer ! Elle ne peut pas payer la guerre. Certes, sur la peau nue du prolétariat allemand poussent des chancres capitalistes. Il y a Stinnes... Il y a là-bas, comme chez nous, des hyènes qui se repaissent après la bataille... Ce n'est pas parce que Loucheur est milliardaire que le Nord est reconstruit.

QUI VA PAYER LA GUERRE ?

Alors, qui va payer la guerre ? L'Allemagne n'est plus la solution.

Sera-ce l'Etat ? Impossible. Que possède-t-il ? Il n'a que son crédit. Un crédit qui est à la merci de la moindre circonstance. Songez qu'il y a 60 milliards de bons de la défense nationale en circulation, et que ces bons sont à échéance courte. Que le moindre signe de reprise économique peut enlever au Trésor l'argent de ces bons à un mois, à trois mois, à six mois, pour les offrir à l'industrie, au commerce... 50, 60 milliards ?... A dix milliards près le Ministère des Finances ne nous en donnerait pas le chiffre.

Les impôts ? Cette année ils ne permettent même pas de boucler le budget ordinaire, qui est en déficit de 4 milliards et demi. Et puis, les impôts handicapent le capitalisme français sur le marché mondial ; ils entrent dans le calcul du prix de revient d'une marchandise. Ils sont funestes aux affaires. Ils sont dangereux pour l'ordre public !

Les emprunts ? C'est reculer pour mieux sauter ! Chaque emprunt nouveau augmente les charges de la dette pour l'année suivante. L'année suivante, il faudra emprunter pour payer les intérêts des emprunts contractés cette année... Et puis le crédit public est à bout. Il ne faut plus grand chose actuellement pour déclencher une panique... une catastrophe financière !

Alors ? Qui va payer ? Qui va rembourser au capitalisme les centaines de milliards qu'il a prêté au gouvernement ?

Qui va payer la guerre ? Qui va sauver l'Etat ? Qui va sauver les créanciers bourgeois, le capitalisme, l'ordre capitaliste, l'ordre bourgeois ?

Sera-ce la classe ouvrière ?

C'est ce que nous rechercherons dans la suite de cette étude.